|  |  |
| --- | --- |
| UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | sigleITU |

|  |
| --- |
| *Bureau des radiocommunications**(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Circulaire administrative****CACE/529** | Le 18 février 2011 |

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur
des radiocommunications, aux** **Associés de l'UIT-R participant aux travaux
de la Commission d'études 7 des radiocommunications
et à la Commission spéciale chargée d'examiner
les questions réglementaires et de procédure**

**Objet:**  Commission d'études 7 des radiocommunications

 – Approbation de trois nouvelles Recommandations et de quatre Recommandations révisées

 – Suppression de onze Recommandations

Services scientifiques

Dans la Circulaire administrative CAR/304 en date du 5 novembre 2010, trois projets de nouvelle Recommandation et quatre projets de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT‑R 1-5 (§ 10.4.5). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de onze Recommandations.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 4 février 2011.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire leurs titres avec les numéros qui leur sont attribués. La liste des Recommandations supprimées est reproduite dans l'Annexe 2.

François Rancy
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexes:** 2

Distribution:

– Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R RS.1881 Doc. 7/BL/6

Critères de protection des récepteurs utilisant la différence de temps
d'arrivée (ATD) fonctionnant dans le service des auxiliaires
de la météorologie dans la bande 9-11,3 kHz

Recommandation UIT-R SA.1882 Doc. 7/BL/7

Caractéristiques techniques et opérationnelles des systèmes du service
de recherche spatiale (Terre vers espace) à utiliser dans
la bande 22,55-23,15 GHz

Recommandation UIT-R RS.1883 Doc. 7/BL/8

Utilisation de systèmes de télédétection pour l'étude
des changements climatiques et de ses effets

Recommandation UIT-R SA.1276-3 Doc. 7/BL/9

Positions orbitales des satellites relais de données devant être protégées
contre les émissions des systèmes du service fixe fonctionnant
dans la bande 25,25-27,5 GHz

Recommandation UIT-R SA.1275-3 Doc. 7/BL/10

Positions orbitales des satellites relais de données devant être protégées
contre les émissions des systèmes du service fixe fonctionnant
dans la bande 2 200-2 290 MHz

Recommandation UIT-R RS.1813-1 Doc. 7/BL/11

Diagramme d'antenne de référence pour les détecteurs passifs fonctionnant
dans le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) à utiliser
dans les analyses de compatibilité, pour les fréquences
comprises entre 1,4 et 100 GHz

Recommandation UIT-R SA.1014-2 Doc. 7/BL/12

Vaisseaux habités ou inhabités destinés à la recherche dans l'espace lointain:
exigences en matière de télécommunications

Annexe 2

Liste des Recommandations supprimées

|  |  |
| --- | --- |
| **Recommandation UIT-R** | **Titre** |
| SA.1012 | Bandes de fréquences préférées pour la recherche dans l'espace lointain dans la gamme 1-40 GHz |
| SA.1013 | Service de recherche spatiale dans l'espace lointain: bandes de fréquences préférées dans la gamme 40-120 GHz |
| SA.1017 | Méthode préférée de calcul de la qualité de fonctionnement des liaisons dans le service de recherche spatiale |
| SA.1278 | Faisabilité du partage de fréquences entre le service d'exploration de la Terre par satellite (espace vers Terre) et les services fixe, intersatellites et mobile dans la bande 25,5-27,0 GHz |
| SA.1625 | Faisabilité du partage de fréquences entre le service de recherche spatiale (espace vers Terre) et les services fixe, inter-satellites et mobile dans la bande 25,5-27 GHz |
| RS.1262 | Critères de partage et de coordination pour le service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668,4-1 700 MHz |
| SA.1236 | Partage des fréquences entre les liaisons du service de recherche spatiale utilisées pour les activités extravéhiculaires (EVA) et les liaisons des services fixe et mobile dans la bande 410-420 MHz |
| TF.458-3 | Comparaisons internationales d'échelles de temps atomique |
| TF.536-2 | Notations à utiliser pour désigner les échelles de temps |
| TF.582-2 | Diffusion et coordination de signaux de référence de temps et de fréquence par satellite |
| TF.1552 | Echelles de temps destinées à être utilisées par les services des fréquences étalon et des signaux horaires |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_